



FRANCÎLBOIS

Bulletin d'adhésion à Francilbois

- Mettre en œuvre un plan d'actions régional de développement,
- Renforcer la représentation de la filière bois auprès des instances décisionnelles,
- Développer l'usage du bois-énergie,
- Prescrire l'utilisation du bois dans la construction,
- Favoriser une gestion productive et environnementale de la forêt.

Cotisations

Collectivité :	
Ville ou intercommunalité de – 10 000 habitants	120 €
Ville ou intercommunalité de 10 000 habitants à 50 000 habitants	240 €
Ville ou intercommunalité de 50 000 habitants à 100 000 habitants	480 €
Ville ou intercommunalité de 100 000 habitants à 200 000 habitants	720 €
Ville ou intercommunalité de + 200 000 habitants	1 200 €
Organisme :	
Centre de formation ou association loi 1901	100 €
Organisation professionnelle	350 €
Chambre consulaire ou autre personne morale	750 €
Entreprise :	
CA inférieur à 750 K d'€	100 €
CA de 750 K à 1,5 M d'€	150 €
CA de 1,5 M à 2,25 M d'€	240 €
CA de 2,25 M à 4 M d'€	480 €
CA de 4 M à 8 M d'€	720 €
CA de 8 M à 15 M d'€	940 €
CA de 15 à 30 M d'€	1 200 €
CA supérieur à 30 M d'€	2 000 €
Architecte/Bureau d'études :	50 €

Renseignements

Nom : Prénom :

Fonction :

Nom de l'entreprise/Organisme

Activité :

Adresse complète du siège social :

.....

Téléphone : Fax :

E-mail: Site web :

Chèque à libeller à l'ordre de Francilbois ou virement bancaire IBAN : FR76 30003 03875 00050646238 73

Fait à : le : Signature (et cachet entreprise / organisme)